9.2: PLAN D'ACTION VAGUE DE CHALEUR

MOYENS DE MISE EN OEUVRE DU PCS : ACTEURS DU PCS + SERVICES DEPARTEMENTAUX

MOYENS D'ALERTE:

- Alerte SMS
- Alerte par mail
- Appels téléphoniques et visite des personnes inscrites au registre communal
- Visite des personnes vulnérables en binôme avec véhicule municipal
- Référents zones
- Réseaux sociaux

OPERATIONNEL:

EN VIGILANCE JAUNE:

- Signaler au préfet toute situation anormale liée à la chaleur
- S'assurer de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du PCS et/ou des associations pour faire face à une éventuelle vigilance orange ou rouge

EN VIGILANCE ORANGE :

- Activer si necessaire une cellule de veille au PCC
- Relayer auprès de la population les messages de recommandations et d'informations diffusés par la préfecture via les référents zones, les sms et appels téléphoniques aux personnes vulnérables, les visites terrain...)
- **Informer le préfet, en temps réel**, de toute difficulté que la commune ne parviendrait pas à surmonter et transmettre toute information relative à la dégradation de la situation sanitaire locale
- Appels de la cellule communication vers les personnes inscrites au registre communal ». En cas de non réponse, demander à un binôme de se rendre sur place.
- Activer le CARE en accueil de jour sur décision du DOS (CARE climatisé)

EN VIGILANCE ROUGE :

- Activation du PCC
- Activation du PCS
- Ouverture main courante au PCC
- Alerter l'ensemble de la population
- Activation du CARE en accueil jour en activant la climatisation (sur décision du DOS)
 - Ouvrir une main courante au CARE si activé
 - Prévenir la Prefecture en cas d'ouverture du CARE
 - Prévoir ravitaillement de produits frais (salade, fruits, légume cuit froid, boisson non sucrée et non alcoolisée...)
 - Si prise en charge d'une personne en accueil jour, la cellule communication devra **prévenir la famille** (registre communal nominatif).
 - Demander aux personnes de prendre leurs médicaments si traitement en cours
 - Prévoir de quoi occuper les personnes prises en charge (télévision, jeux de société, livres, journaux...)
 - Compléter la liste des personnes accueillies (annexe page 105) et la transmettre à la Préfecture
- Appels de la cellule communication vers les personnes inscrites au registre communal. En cas de non réponse, demander un binôme de la cellule sécurité de se rendre sur place.
- Visite des personnes vulnérables (registre communal) par la cellule sécurité
- Faire part à la Préfecture de toutes situations entrainant une rupture des capacités de la commune

CONDUITE À TENIR (à transmettre à la population):

- Boire régulièrement sans attendre la soif
- Fermer le volets si la température intérieure est inférieure à la température extérieure
- Ventiler la maison dès que la température intérieure est supérieure à la température extérieure
- · Rester dans un lieu frais

- Eviter les efforts physiques
- Prendre des douches régulières
- Utiliser un ventilateur
- Ne pas sortir lors des heures chaudes
- Ne pas consommer d'alcool
- Eviter les boissons à forte teneur en sucre ou caféine
- Prendre des nouvelles des personnes vulnérables à proximité

9.2.1 : ACTIVATION DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL :

LE PCC est situé au secrétariat de la mairie, il est composé d'un Responsable des Actions Communales (RAC), des responsables des cellules : sécurité; soutien; logistique; communication. L'ensemble est chargé de la mise en oeuvre des directives du DOS (Maire ou Préfet).

La cellule communication est positionnée au PCC et est en charge du standard, de la gestion de la main courante, de la préparation des arrêtées municipaux (réquisition...), de la transmission des documents à envoyer à la préfecture, des alertes téléphoniques selon le registre communal.

9.2.2 : ACTIVATION DU CARE (SALLE COMMUNALE): Si accueil de jour demandé par le DOS

TRAVAIL PREPARATOIRE ACCUEIL DE JOUR:

- Ouverture d'une main courante CARE
- · Activer la climatisation
- Brancher le réfrigérateur et y stocker des bouteilles d'eau
- Diminuer la pénétration du soleil dans la salle (rideau aux fenêtres et portes vitrées)
- Disposer si possible d'une liaison téléphonique et des numéros utiles (annuaire de crise communal en page 22) et/ou d'un autre moyen de communication.
- Prévoir des fournitures de bureau (papier, crayon)
- · Prévoir des tables, des chaises et des fauteuils,
- Prévoir des bouteilles d'eau, et nourriture froide (salade, fruits, légumes cuits froids...) à

E.LECLERC Lieu dit PLOMBIERES, route de Lautrec - 81100 CASTRES 05 63 51 75 75

- Eviter la distribution de boisson chaude (café, thé...), privilégier l'eau fraiche
- Aménager un espace pour la détente (télévision, radio, livres, journaux...)
- · Veiller à ce que les personnes accueillies boivent régulièrement et soient légèrement vêtue.
- Surveiller l'état de santé des personnes accueillies (transpiration, malaise, étourdissement, crampe, coup de chaud), et prévenir immédiatement le SAMU (15) en cas de symptôme.
- S'assurer que le défibrillateur est en état de fonctionnement et complet.
- La cellule soutien informera le PCC du nom des personnes accueillies au CARE
- Un lien sera établi entre le PCC et le CARE afin de transmettre des points de situations réguliers
- Les personnes à contacter en cas d'urgence figurant sur le registre communal seront contactées par la cellule communication du PCC afin que ces derniers soient informés de l'accueil de leur proche au CARE.
- En cas de besoin, demander le concours du personnel infirmier ou médecin (liste page 22)

TRAVAIL PREPARATOIRE RAVITAILLEMENT D'URGENCE : (pour le midi)

- Prévoir l'aménagement de tables et chaises pour la collation / repas,
- Définir un repas type « panier froid » (repas unique + eau fraiche ...)
- Demander à la cellule logistique de récupérer les vivres,

E.LECLERC Lieu dit PLOMBIERES, route de Lautrec - 81100 CASTRES 05 63 51 75 75

- Prévoir un repas de substitution (religion ou allergie alimentaire) si nécéssaire
- Disposer d'un nécessaire de nettoyage (sac poubelle, pelle, balais, serpillieres...),
- Détenir un stock de vaisselle jetable
- Demander aux personnes de prendre leurs médicaments si traitement en cours

A l'issue de la journée, quand la température extérieure s'est rafraichie, prévoir le retour des personnes accueillies au CARE (reconduite à leur domicile par la cellule sécurité à l'aide du véhicule communal ou de la famille/voisins)